



*Madame VAUDOU Sylvia
Secrétaire Départementale 42
Alliance Police Nationale*

St Etienne le 06 avril 2021



A

Monsieur le DDSP de la Loire

Monsieur la Directeur Départemental,

L'article 2 du règlement intérieur rappelle le rôle de la cellule de veille notamment celui de recueillir les signalements des agents se trouvant en situation de souffrance au travail et de diagnostiquer les situations relevant de risques psychosociaux en rapport avec le collectif de travail ou un service.

L'article 6 prévoit que chaque fois que les circonstances l'exigent la cellule de veille se réunit sur la convocation de son président, soit à son initiative, soit sur proposition d'un des membres de la cellule.

A ce titre, je sollicite en tant que membre de la cellule, la tenue le plus rapidement possible d'une réunion portant sur le Commissariat de Roanne. En effet, vous n'ignorez pas le réel état de fatigue des fonctionnaires de police placés sous votre autorité et donc sous votre responsabilité directe en matière de protection et de sécurité en tant que chef d'établissement public.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire le nécessaire le plus rapidement possible et de bien entendu me tenir informée de votre démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.